

OFFICE DE DEVELOPPEMENT ET DES ŒUVRES SOCALES



POLITIQUE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

ODOS

2018 révisée en 2024

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
I. BREVE PRESENTATION DE ODOS	6
II. CONTEXTE	6
III. CADRE D'ORIENTATION DE ODOS POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	8
3. OBJECTIF GENERAL	8
IV. ENGAGEMENTS ET PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE DE ODOS EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	8
2- PRINCIPES DIRECTEURS	9
V. ORIENTATIONS STRATEGIQUES, OBJECTIFS ET STRATEGIES OPERATIONNELLES DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DE ODOS	9
1- AXE STRATEGIQUE 1 : Autonomisation et accès aux services financiers décentralisés	9
2- AXE STRATEGIQUE 2 : Développement des ressources humaines et accès aux services de base.	10
3- AXE STRATEGIQUE 3 : Promotion de l'égalité genre et protection des droits des enfants	11
VI. CODE DE CONDUITE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	12
VII. CADRE DE MISE EN ŒUVRE	13
2- LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE SONT :	13
VIII. CONCLUSION	14

PREFACE

La quête du bien-être, de l'épanouissement des peuples a été depuis la nuit des temps l'un des moteurs les plus importants de l'action humaine. Cette quête a entraîné dans l'histoire de l'humanité des explorations de contrées étrangères, des conflits et des guerres entre des nations entières mais aussi l'avancement de la technologie notamment la révolution industrielle, ainsi que des stratégies, plans et programmes de court, moyen et long termes, mis en œuvre dans plusieurs endroits du monde entier et qui ont apporté dans certains cas des contributions sensibles face aux défis de la famine, de logement, de l'accès à l'éducation et aux services de santé etc.

Malgré tous ces efforts consentis par différents acteurs engagés sur le sujet, des millions de personnes manquent encore aujourd'hui dans le monde du minimum pour se soigner, s'éduquer, se nourrir, se loger et se vêtir, des caractéristiques de l'extrême pauvreté que nombre d'acteurs s'évertuent à combattre dans le monde et spécialement dans les pays en développement comme le Togo. Etant donné l'immensité du chantier, il y a besoin aujourd'hui plus que jamais d'investir dans l'humain et d'œuvrer à ce que les principes et les valeurs énoncés dans la déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que les différents droits sociaux, économiques et culturels reconnus à tous les êtres humains sans distinction de race, de sexe, d'orientation politique, de religion ou de tout autre facteur, soient une réalité pour tous.

L'EADT dans sa mission de soutien des populations sur les plans spirituels et sociaux, œuvre donc à apporter sa noble contribution à l'avènement d'un monde exempt de pauvreté et toute sorte de souffrance pour tous. Ce document de politique de lutte contre la pauvreté sera donc un outil privilégié dans cette quête. Il sert de boussole pour toutes les interventions de l'EADT à travers ODOS et tous les départements de l'Eglise membres de cet office de coordination des œuvres sociales de l'Eglise. Il permet d'améliorer significativement les interventions de l'EADT en matière de lutte contre la pauvreté au Togo.

Le Président de l'EADT

Rév. DJAKOUTI Mitré

SIGLES et ACRONYMES :

OMC :	Organisation Mondiale de Commerce
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
DSRP :	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
SCAPE :	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
ODOS :	Office de Développement et des Œuvres Sociales
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ODD :	Objectifs de Développement Durable
PUDC :	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
FNFI :	Fonds National de la Finance Inclusive
INSEED :	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
PIB :	Produit Intérieur Brut
INADES :	Institut Africain pour le Développement Economique et Social

INTRODUCTION

Le thème de la pauvreté dans les analyses de la Banque mondiale remonte aux années soixante-dix. Depuis, la problématique de l'éradication de la pauvreté a intégré les préoccupations prises en compte par l'ensemble des organisations et instances internationales du Sommet du Millénaire à New York (6-8 septembre 2000) au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg (26 août-4 septembre 2002) en passant par la Conférence de l'OMC à Doha (9-13 novembre 2001) ou encore celle de Monterrey sur le financement du développement (18-22 mars 2002). La recherche de réponses holistiques à ce phénomène de la pauvreté a conduit en 1997, le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) à mettre au point un nouvel instrument de mesure de la pauvreté appelé l'indice de pauvreté humaine. La réduction de la pauvreté est désormais présentée comme la raison d'être de plusieurs institutions nationales et internationales.

Le Togo pour sa part a acquis, au cours des années 80, une réputation mondiale de carrefour d'affaires grâce surtout à la dynamique commerciale et au potentiel d'exportation du pays à cette époque. La décennie suivante a été marquée par de nombreuses tensions politiques et sociales qui ont amené les principaux partenaires au développement à suspendre leur coopération financière avec le pays. La situation économique et sociale s'est ainsi détériorée, mettant à mal le processus de développement national. Sur le plan démographique, la population togolaise ne cesse de s'accroître avec une population estimée à plus de 8 095 498 d'habitants selon le dernier recensement (RGPH-5, 2022). Le taux d'accroissement naturel de 2,3% (Banque Mondiale, 2022) accentue la pression en matière de demande de bien-être des populations.

Dans le cadre de la recherche d'une réponse appropriée à la détérioration de la situation économique et sociale des années 90, le Gouvernement a initié l'élaboration d'un certain nombre de documents pour approfondir le diagnostic de la situation économique et sociale au Togo et proposer des mesures plus précises et plus hiérarchisées afin de faciliter leur mise en œuvre. C'est dans ce sens qu'on a assisté au fil des années, à l'élaboration des différents documents stratégiques tels que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP Intérimaire, DSRP I et DSRP II), la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), le Plan National de Développement (PND) et la Feuille de Route Gouvernementale qui sont des documents de référence en matière de réduction et de lutte contre la pauvreté au Togo. ODOS, une ONG engagée dans la recherche du bien-être de la population togolaise depuis plus de trois décennies au travers de l'implémentation de projets sociaux s'est inscrit résolument dans l'optique des ODD notamment le premier Objectif qui est « *d'Éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.* ». C'est donc dans cette optique que

cette politique est rédigée pour appuyer les autres outils stratégiques de ODOS qui orientent et facilitent ses interventions sur le terrain.

I. BREVE PRESENTATION DE ODOS

ODOS est une ONG créée par l'EADT suite à une transformation institutionnelle avec l'appui financier de l'ONG suédoise PMU InterLife. Il a pour objet de canaliser les efforts des acteurs de l'EADT dans chaque domaine de développement afin d'assurer une meilleure coordination des différentes actions sociales entreprises d'une part, et pour contribuer plus efficacement au développement socio-économique et culturel de la population togolaise d'autre part. Ses actions s'étendent sur tout le territoire togolais et dans toutes les organisations et départements qui ont totalement ou en partie les œuvres sociales comme activités. Il est doté d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau de Coordination. ODOS dispose des textes organiques tels que les Statuts et le Règlement intérieur. Il est enregistré au ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales et est reconnu comme une Organisation Non Gouvernementale (ONG) par le Ministère de la Planification du développement. Il met en œuvre sur toute l'étendue du territoire, des projets de développement social dans les domaines de l'Education, de la Promotion des Droits des Orphelins et autres Enfants Vulnérables, de l'Autonomisation des Femmes, et dans la Lutte Contre le VIH/Sida.

Dans sa quête de performance, il a élaboré des manuels, des documents-outils de gestion et politiques dont cette politique de lutte contre la pauvreté pour mieux guider ses interventions. Il est membre de plusieurs réseaux thématiques et entretient de bonnes relations de partenariat avec les institutions gouvernementales.

II. CONTEXTE

1. GENERALITES

Au Togo, bien que le taux national de pauvreté ait reculé de 61,7 % en 2006 à 55,1 % en 2015, la pauvreté reste très élevée se situant autour de 47,4 % en 2017¹. Cette diminution progressive du taux de pauvreté est en partie due aux efforts consentis par tous les acteurs avec en tête l'Etat à travers la

¹ [Banque Mondiale Togo – Vue d'ensemble](#)

conception des outils et stratégies tels que le Document de Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), du Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC) etc. et leur mise en œuvre, pour améliorer le tissu social, et réduire la pauvreté dans le pays. Malgré ces efforts, le Togo fait toujours partie des 25 pays les plus pauvres du monde. Avec un PIB de 675 dollars par habitant, le Togo occupe le 13^{ème} rang du classement mondial des nations qui produisent le moins de richesses par habitant.

Au regard de la situation, il est évident qu'il reste du chemin à faire car ce sont plus de 3 430 000 de Togolais, soit à peu près la moitié de la population du pays qui vit dans l'extrême pauvreté surtout dans les milieux ruraux et semi urbains et plus spécifiquement les femmes qui subissent plus durement les effets de cette pauvreté du fait de la disparité de l'accès aux ressources.

La lutte contre la pauvreté reste donc une priorité pour beaucoup d'acteurs dans le pays.

Pour sa part, ODOS s'est investi dans le champ de la prévention et de lutte contre la pauvreté depuis plus de deux décennies. Ses actions touchent des centaines de personnes dans tout le pays et recouvrent plusieurs domaines de la pauvreté. C'est donc pour mieux cadrer ses efforts et définir un cadre formel d'intervention en matière de lutte contre la pauvreté qu'il a pris l'initiative de la conception de la présente politique de lutte contre la pauvreté.

2. ENVIRONNEMENT ASSOCIATIF

La pauvreté est un état de manquement ; ainsi, elle prend en compte plusieurs domaines qui ont des rapports directs avec les ODD. Aujourd'hui, plusieurs organisations interviennent à l'international et au niveau national sur la question de la lutte contre la pauvreté. Au Togo, outre les institutions spécialisées des Nations Unies, on peut compter BornFonden, Plan international, INADES Formation etc. parmi ces organisations internationales. Parmi les organisations nationales un grand nombre d'acteurs interviennent sur les différents sujets liés à la pauvreté. Ces acteurs sont soit organisés en réseaux thématiques (Education, santé, ...), soit en réseaux géographiques selon le lieu d'installation des organisations. Tous ces acteurs participent activement aux efforts nationaux de lutte contre la pauvreté et contribuent à la réduction du taux de pauvreté qui est notée chaque année. Toutefois, on peut noter une limite dans les actions de ces acteurs non étatiques du fait de l'insuffisance de ressources de toutes sortes.

ODOS quant à lui, en tant que membre de quelques réseaux au niveau national, contribue non seulement à la lutte contre la pauvreté sur le terrain, mais initie également de manière régulière des actions

de renforcement organisationnel à l'endroit des acteurs locaux afin d'améliorer l'impact de leurs interventions sur le terrain et contribuer in fine à la réalisation de l'idéal d'un monde sans pauvreté.

III. CADRE D'ORIENTATION DE ODOS POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

La politique de prévention et de lutte contre la pauvreté de ODOS a pour ambition de lutter contre les inégalités de destin et de faire de l'égalité des chances une réalité.

1. VISION

La vision de ODOS en matière de lutte contre la pauvreté est que : « Tous les Togolais sont capables de satisfaire leurs besoins fondamentaux sans obstacle ».

2. MISSION

Réduire la situation de vulnérabilité des populations les plus défavorisées surtout les femmes et les enfants des zones rurales et semi urbaines à travers des actions directes de soutien mais aussi à travers des actions de plaidoyer à l'endroit des débiteurs d'obligation².

3. OBJECTIF GENERAL

Les citoyens togolais, les hommes, les femmes, les jeunes et les enfants des zones rurales et semi urbaines ont accès aux services sociaux de base et sont autonomes.

IV. ENGAGEMENTS ET PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE DE ODOS EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

1- ENGAGEMENT

ODOS s'engage solennellement devant toute l'assemblée de l'EADT et devant tous les partenaires sur le plan national et international à mettre tout en œuvre pour contribuer efficacement à la prévention et à la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, il met à profit ses expériences et compétences en matière de gestion des projets et d'intervention au sein des populations de façon participative pour des approches de solutions adaptées et acceptées par tous.

Il opère ainsi dans l'optique des cadres nationaux de développement du TOGO et des textes légaux internationaux ratifiés par l'Etat togolais.

² Débiteur d'obligation : une personne ayant une obligation de veiller au respect des droits d'une autre.

2- PRINCIPES DIRECTEURS

- ❖ La politique de lutte contre la pauvreté est fondée sur la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- ❖ Elle est basée sur les 17 ODD et surtout sur l'ODD1, mais aussi les ODD 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 15.
- ❖ Elle soutient l'engagement de l'EADT à promouvoir une société plus juste dans laquelle chaque togolais a la possibilité de s'épanouir sur tous les plans.
- ❖ Elle se fonde sur l'engagement de ODOS à rompre le cercle infernal de la pauvreté qui se transmet de génération en génération à travers la prévention.
- ❖ Elle reconnaît la place et l'importance de la protection de l'environnement dans une lutte efficace contre la pauvreté pour offrir aux générations présentes un bien-être sans compromettre celui des générations à venir.
- ❖ Elle est convaincue que le bien-être est plus une question de droit qu'une simple satisfaction de besoins et l'appréhende dans cette perspective.
- ❖ Elle tient compte de la volonté du Gouvernement togolais d'accorder une importance particulière à la lutte contre la pauvreté, aux cadres régionaux et internationaux qui font du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté une préoccupation de première classe.

V. ORIENTATIONS STRATEGIQUES, OBJECTIFS ET STRATEGIES OPERATIONNELLES DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DE ODOS

Trois (03) axes stratégiques orientent ODOS dans sa lutte contre la pauvreté :

- Autonomisation et accès aux services financiers décentralisés ;
- Développement des ressources humaines et accès aux services de base ;
- Promotion de l'égalité genre et protection du droit des enfants.

1- AXE STRATEGIQUE 1 : Autonomisation et accès aux services financiers décentralisés

OBJECTIF GENERAL : Les populations sont autonomes et participent activement à la création de la richesse nationale.

Objectif spécifique 1 : Les filières de production agricoles ainsi que les activités génératrices de revenus sont professionnalisées et rendent les paysans surtout les femmes autonomes.

Les mesures suivantes permettront de réaliser cet objectif :

- Formation des producteurs locaux sur l'exploitation des chaînes de valeur ;
- Organisation des paysans et des femmes en groupements/coopératives pour des exploitations plus grandes et l'exploitation des économies d'échelle ;
- Soutien des paysans dans la recherche de partenariat hors de leurs zones de production y compris à l'extérieur du pays ;
- Formation et sensibilisation sur l'importance de l'épargne.

Objectif spécifique 2 : Les populations bénéficient des services financiers décentralisés .

Les mesures suivantes permettent de réaliser cet objectif :

- Identification et organisation des bénéficiaires et de leurs besoins de financement ;
- Mise en place de système de financement inclusif, surtout pour les femmes des milieux ruraux et semi urbains ;
- Partenariat avec les structures de financement décentralisées et plaidoyer pour la facilitation des processus d'octroi de crédits auprès des instances nationales des institutions de micro finances ;
- Formation sur les mécanismes efficaces de gestion de crédit.

2- AXE STRATEGIQUE 2 : Développement des ressources humaines et accès aux services de base.

OBJECTIF GENERAL : Le capital humain est renforcé à travers un accès équitable de tous aux services de base.

Objectif spécifique 1 : L'accès équitable à l'éducation de qualité est une réalité

Cet objectif sera réalisé à travers les mesures suivantes :

- Plaidoyer auprès des autorités administratives pour une amélioration continue d'un système éducatif national inclusif de qualité ;
- Promotion de l'accès de tous à une éducation de qualité à travers le soutien des communautés dans l'acquisition des infrastructures scolaires respectant les normes nationales et internationales ;

- Promotion de l'équité et de l'inclusivité de l'éducation depuis la petite enfance jusqu'au supérieur en traitant les divers défis favorisant l'exclusion dans l'environnement de l'éducation aux niveaux national et local ;
- Mise en place des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et d'aide à l'insertion socio professionnelle surtout à l'endroit des jeunes filles déscolarisées.

Objectif spécifique 2 : Les populations bénéficient des services de santé équitables et accessibles à toutes les couches et d'environnements sains.

Cet objectif sera réalisé à travers les mesures suivantes :

- Plaidoyer et partenariats pour une amélioration de l'accès géographique aux services essentiels de santé ;
- Développement des programmes et projets visant à sensibiliser les populations sur les maladies transmissibles et non transmissibles ainsi que les moyens de prévention de ces maladies ;
- Action de sensibilisation et formation sur la valorisation des productions locales pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Objectif spécifique 3 : Les populations ont accès de manière équitable à l'eau potable et aux services d'assainissement.

Les mesures suivantes permettent de réaliser cet objectif :

- Partenariats et plaidoyers pour des projets inclusifs de dotation des populations des infrastructures d'assainissement et de desserte en eau potable ;
- Programmes et projets de sensibilisation sur la gestion efficace des ressources en eau potable et des pratiques saines et durables en matière d'assainissement.

3- AXE STRATEGIQUE 3 : Promotion de l'égalité genre et protection des droits des enfants

Ce domaine évoqué ici de manière sommaire en raison de la forte corrélation qui existe entre la pauvreté et la problématique genre ainsi que l'impact de la pauvreté sur la situation des enfants, est largement pris en compte dans la politique du genre et dans la politique de protection des droits des enfants.

OBJECTIF GENERAL : Les femmes, les hommes les jeunes filles et jeunes garçons vivent dans un environnement socioéconomique libéré de toutes les contraintes économiques et sociales et libre de toute violation de leurs droits qui entrave leur épanouissement et celui des enfants.

Objectif spécifique 1 : Les femmes et les filles sont autonomisées et disposent des compétences pour relever les défis qui s'imposent à elles et pour s'affranchir du poids de la pauvreté.

Les mesures suivantes permettent de réaliser cet objectif :

- Plaidoyers pour la vulgarisation des codes et lois intégrant la protection de la femme y compris le nouveau code de la famille du Togo ;
- Mise en œuvre des programmes de formation des femmes et jeunes filles sur la participation citoyenne ;
- Plaidoyers et partenariats avec des structures étatiques et non étatiques pour la mise en place des mécanismes de gestion des cas de violations des droits de la femme ;
- Plaidoyers et partenariats pour la facilitation de l'accès des femmes aux micro-crédits.

Objectif spécifique 2 : Les enfants s'épanouissent pleinement dans un environnement exempt de la violation de leurs droits.

Cet objectif sera réalisé à travers les mesures suivantes :

- Plaidoyers pour la vulgarisation des textes réglementaires et législatifs nationaux ainsi que des conventions internationales ratifiées par le Togo traitant de la protection des droits des enfants ;
- Plaidoyers et partenariats avec les institutions étatiques et non étatiques pour la mise en place de mécanismes efficaces de dénonciation des cas de violation des droits des enfants ;
- Plaidoyer pour la ratification des conventions internationales liées à la protection des droits de l'enfant non encore ratifiées par le Togo ;
- Conception des solutions de soutien adaptées aux parents et tuteurs des enfants en situation de vulnérabilité.

VI. CODE DE CONDUITE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

- La finalité de tous les programmes et projet de ODOS est l'amélioration des conditions de vie et d'existence des Togolais sans aucune discrimination.
- La pauvreté étant pluridimensionnelle, ODOS l'aborde toujours d'une manière holistique.
- L'homme est toujours au centre de toute initiative de développement et de lutte contre la pauvreté.

- Les stratégies et les programmes de lutte contre la pauvreté sont toujours conçus d'une manière participative avec l'implication des débiteurs d'obligation et des détenteurs de droits.³
- Les programmes comprennent les objectifs, les indicateurs, les stratégies, les résultats, les activités qui tiennent compte des réalités de chaque milieu.
- Les programmes incluent une analyse de risques sensible au genre et des stratégies de réduction des risques pour identifier des domaines potentiels qui résistent à une plus grande égalité entre les sexes et s'assurer que ces défis soient pris en compte dans la conception des programmes.
- Toutes les structures membres de ODOS promeuvent l'épanouissement de l'être humain en tenant compte de toutes ses dimensions.
- La protection de l'environnement est transversale dans tous les programmes de lutte contre la pauvreté en vue d'assurer un développement humain durable.

VII. CADRE DE MISE EN ŒUVRE

Ce document de Politique constitue l'outil de référence pour ODOS, ses partenaires techniques et financiers, ses parties prenantes impliqués dans la lutte contre la pauvreté. Il sert aussi à orienter les efforts de ODOS et à définir les stratégies et méthodes qu'emprunte ODOS dans la mise en œuvre de tout projet ou programme visant à lutter contre la pauvreté.

1- OUTILS

La mise en œuvre de la politique exige :

- Un plan de mise en œuvre accompagné de calendrier ;
- Un plan de suivi-évaluation des résultats atteints ;
- Un plan stratégique couvrant tous ses domaines d'intervention ;
- Des plans d'action annuels ;
- Des mécanismes de suivi des différentes actions mises en œuvre au niveau national dans la lutte contre la violation des droits des enfants et la promotion de ces derniers.

2- LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE SONT :

- Le Conseil d'Administration de ODOS ;
- La Coordination de ODOS ;
- Les membres de ODOS ;
- Les Partenaires au Développement ;
- Les parties prenantes des programmes et projets de ODOS ;
- L'Etat et les Institutions publiques.

³ Détenteurs de droits : une personne ou un groupe de personnes qui a des droits spécifiques.

VIII. CONCLUSION

ODOS, pour lutter efficacement contre la pauvreté satisfait à l'exigence d'une approche systémique et pragmatique pour s'attaquer à la fois aux causes et aux conséquences de la pauvreté sur la vie des populations sous tous ses aspects. La présente politique est une preuve de l'engagement de ODOS dans la recherche du bien-être des populations togolaises sans distinction aucune mais également un outil qui augmente sa crédibilité et sa légitimité sur le sujet, confirmant ainsi la position de ODOS et à travers elle, celle de l'EADT en tant que l'un des acteurs majeurs de la lutte contre la pauvreté au Togo.

Ayant suivi un processus inclusif dans sa conception, cette politique renferme en elle les potentiels non seulement de son intégration effective et son utilisation dans les stratégies et interventions de ODOS sur le terrain mais aussi des impacts significatifs sur la qualité des actions entreprises au bénéfice de toute la population togolaise.

Fait à Lomé, le 12 septembre 2024

Le Président du CA

Le Président National

Rév. SARAM Ankou

Rév. Mitré DJAKOUTI